

Prodiguer soins et tailles



Séances de formation à la gestion des arbres, haies et bandes boisées. **Objectif** : Prodiguer soins et tailles aux arbres et arbustes pour en assurer un bon développement.

Les 25 et 28 février dernier, un petit nombre d'agriculteurs a bénéficié des conseils de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, pour mener à bien le développement de leurs plantations champêtres. Une formation pratique, indispensable, qui s'inscrit dans l'accompagnement du programme EVA 17.

Pour cette nouvelle année, la formation à la taille et à la gestion des jeunes arbres s'est étoffée d'une partie sur la gestion des haies de plus de 10 ans. Gestion du paillage, protection contre le gros gibier, taille latérale et poursuite de la formation des arbres de haut jet, étaient au cœur des discussions et des échanges de savoirs. Sécateurs en main, les participants ont pu mettre en pratique sur le terrain les apports techniques. Malgré un temps un peu pluvieux, ils sont repartis en fin de journée avec la ferme intention de mettre leurs savoirs en pratique ; cette fois-ci sur leur propre plantation.

Vous n'avez pu participer à ces deux journées ; des fiches techniques sur la gestion des jeunes plantations sont disponibles auprès des techniciens de la Chambre d'agriculture en charge de l'accompagnement du projet EVA 17 ou sur le site internet.

Et pour ceux qui envisagent de planter des arbres champêtres cet hiver, n'attendez pas pour concevoir votre projet et bénéficier de l'appui des conseillers de la Chambre d'agriculture :

Contacts



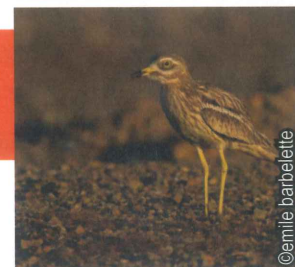
• Emily CHARVY - Antenne de Saintes - 05 46 93 71 05
emily.charvy@charente-maritime.chambagri.fr

• Eric CIROU - Siège de La Rochelle - 05 46 50 45 06
eric.cirou@charente-maritime.chambagri.fr

UN OISEAU DISCRET DE NOS PLAINES CULTIVÉES, L'ŒDICNÈME CRIARD

A connaître et reconnaître

A partir du mois de mars on peut entendre le soir, dans nos plaines céréalières, un oiseau au chant assez puissant. Il peut s'agir de l'Œdicnème criard, limicole terrestre connu parfois sous le nom de « courlis de terre » car son chant rappelle celui du Courlis. Espèce migratrice (il passe l'hiver en Espagne et en Afrique du Nord), il est présent en Poitou-Charentes entre mars et octobre. De petits groupes passent l'hiver chez nous. Espèce typique des milieux steppiques (Europe centrale), l'Œdicnème recherche des terrains secs, avec une végétation clairsemée et une bonne visibilité. Il s'installe chez nous dans les prairies sèches, les friches, les jachères clairsemées mais également dans les cultures de tournesol et de maïs (non irrigué) ou dans la vigne.



©emilie barbellette

Projet financé par :



©T Guyot

Carte d'identité

Longueur 40-44 cm, envergure 77-85 cm, poids moyen 430-500 g
Plumage brun strié de noir sur le dos.

Il a de longues pattes jaunes, une grosse tête avec de grands yeux à iris jaune.

Le bec est robuste, jaune à extrémité noire.

Son plumage lui permet de se cacher au sol dans la journée. Il se nourrit en soirée et de nuit d'invertébrés terrestres (fourmis, coléoptères, escargots,...) et de petits vertébrés (campagnols, petits lézards,...).

Les couples se forment dès l'arrivée sur les sites de nidification voire avant. La ponte (1 à 3 œufs) est déposée à même le sol entre début avril et début juillet. Le nid consiste



en une dépression d'environ 5 cm, garnie de cailloux, débris végétaux ou crottes de lapins. Il peut y avoir jusqu'à 3 pontes.

Nid d'Œdicnème

L'incubation dure environ 25 jours, les jeunes s'envolent à 36-42 jours. A partir de la fin juillet ces oiseaux forment des rassemblements postnuptiaux qui peuvent atteindre une centaine d'individus. Ils sont présents jusqu'à la migration en octobre-novembre. Ces rassemblements se font souvent sur les mêmes sites d'une année à l'autre, sur des chaumes de colza, des luzernières, ...

Statut en Charente-Maritime :

La région Poitou-Charentes accueille un tiers de la population nationale d'Œdicnème criard. L'espèce est présente dans les quatre départements. La distribution est assez irrégulière en Charente-Maritime, où les populations sont considérées stables.

Menaces :

Avec la diminution des prairies et jachères, l'espèce s'est adaptée aux cultures de printemps (tournesol, maïs). La destruction des œufs ou des poussins lors des travaux agricoles est une menace réelle (la moitié des causes connues de destruction d'œufs). L'impact de la réduction de la diversité et de la quantité d'invertébrés est plus difficile à évaluer. De même les menaces pendant les quartiers d'hivernage sont mal connues.

Mesures

Les mesures agri-environnementales proposées pour l'Outarde canepetière sont également favorables à l'Œdicnème criard. Il s'agit de réimplanter (ou d'entretenir) un couvert herbacé peu dense (jachère ou prairie) avec des dates d'intervention postérieures à l'envol des

poussins. Le prochain dispositif 2015-2020 permettra a priori de retrouver les mêmes mesures. En Charente Maritime cela concerne la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des plaines de Néré à Bresdon, sur laquelle la Chambre d'agriculture est opérateur MAE et animateur du DOCOB.

Sur les autres secteurs, la gestion des jachères et des délaissés avec les préconisations des cahiers des charges « MAE Outardes » sera favorable à l'Œdicnème et aux oiseaux nichant au sol.

Ex : principales préconisations du cahier des charges « amélioration d'un gel PAC »

- *Implantation d'un mélange de graminées et de légumineuses en faible ou moyenne densité (12 kg / ha maxi) ou de légumineuses pures (5 à 10 kg/ha). Objectif : avoir un couvert peu dense.*
- *Aucune intervention du 1er Mai au 31 Août.*
- *Entretien par fauche de préférence, par rapport au broyage, du 1er septembre au 30 avril, ou par pâturage du 1er septembre au 14 janvier.*
- *Réaliser obligatoirement fin avril, une fauche ou un broyage. La fauche est préférable au broyage. Objectif : avoir un couvert pas trop haut lors de l'arrivée des mâles.*

Sources : Site INPN.MNHN - Site LPO Vienne - Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes - LPO Vienne, Poitou-Charentes Nature. Photos : LPO

**Contact : Martine GERON - Antenne de Saintes
05 46 93 71 05**